Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300692-20230405-735-DE-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/04/2023

Date de mise en ligne : 13 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 16 :
DÉNOMINATION D'UNE PLACE COMMUNALE

Séance Ordinaire du 5 avril 2023

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu Ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 5 avril 2023.

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Membres présents : 25

Absent : 0

Excusés : 10

Présents : Patrick BOBET, Gwénaël LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle ABAZIOU BARTHELEMY, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Géraldine AUDEBERT, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Sarah DEHAIL, Xavier DE JAVEL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Claire LAYAN, Patrick ALVAREZ.

Excusés avec procuration : Nathalie SOARES (à Jean-Georges MICOL), Michel MENJUCQ (à Alain MARC), Daniel BALLA (à Françoise COSSECQ), Guillaume ALEXANDRE (à Emmanuelle ANGELINI), Violette LABARCHEDE (à Mathilde FERCHAUD), Grégoire REYDIT (à Daphné GAUSSENS), Jonathan VANDENHOVE (à Marie Emmanuelle DA ROCHA), Julie-Anne BROUSSIN (à Sandrine JOVENE), Jean-Jacques HERMENCE (à Damien ROUSSEAU), Maxime JOYEZ (à Patrick ALVAREZ).

Absent :

Secrétaire : Daphné GAUSSENS

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300692-20230405-735-DE-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/04/2023

Date de mise en ligne : 13 avril 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2023

DOSSIER N° 16 : DÉNOMINATION D'UNE PLACE COMMUNALE

RAPPORTEUR : Alain MARC

Dans le cadre des travaux de construction de la halte multimodale de Sainte-Germaine et de la réalisation d'un nouveau programme d'habitat en lieu et place de l'ancienne résidence Galliéni, le réaménagement de ce quartier pourrait être l'occasion de rendre hommage et d'honorer la mémoire d'un Bouscatais en nommant à son nom une place publique.

Monsieur Jean-Joseph LABORDE, né le 11 avril 1922, fut une figure de la résistance et s'est tout particulièrement illustré durant la seconde guerre mondiale. Répondant à l'appel du Général de Gaulle, il a rejoint l'Angleterre dès le 21 juin 1940 au sein d'un groupe de dix-sept jeunes de sa génération. Il fut à ce titre l'un des premiers à intégrer les Forces Françaises Libres tout juste créées et affecté dans une unité de chars de combat.

Après de multiples campagnes sur le continent africain, notamment au Sénégal, en Egypte, en Lybie contre l'Afrika Korps ou en Tunisie, il a également combattu en Palestine et en Syrie. Son unité de chars de combat a ensuite intégré la célèbre 2ème Division Blindée du Maréchal Leclerc qui a largement participé à la libération de la France.

Ferronnier d'art de formation, Jean-Joseph LABORDE reprend après la guerre ses études pour devenir professeur de l'enseignement technique spécialisé dans les constructions métalliques et sera affecté au lycée de Blanquefort jusqu'à sa retraite.

Auteur de nombreuses sculptures dont l'une d'entre elles orne aujourd'hui la place Edouard-Delaye face à l'hôpital du Bouscat, il était également passionné de peinture et de poésie.

Très impliqué dans la vie locale, intervenant chaque année lors de la commémoration Bouscataise du 18 juin au cours de laquelle il lisait, avec une émotion toujours communicative, l'appel du général de Gaulle, Jean-Joseph LABORDE est décédé le 4 juin 2015.

Résidant dans le quartier Lafon-Féline, il serait à ce titre très légitime de nommer à son nom une place publique Bouscataise située rue du Maréchal Galliéni. Ses deux fils, consultés, ont donné leur accord à cette proposition.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur la dénomination des rues, des places publiques et des bâtiments publics,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Article unique : AUTORISER la dénomination « Place Jean-Joseph Laborde, 1922-2015, Français libre, 1re DFL – 2ème DB » pour la place publique située autour de la rue du Maréchal Gallieni à compter du 18 juin 2023.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300692-20230405-735-DE-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/04/2023

Date de mise en ligne : 13 avril 2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :
35 voix POUR

Fait et délibéré le 5 avril 2023

LE MAIRE,
Patrick BOBET

Le/La secrétaire de séance,
Daphné GAUSSENS